

Bruxelles, février 2005

Manifeste pour un « Pacte associatif » bruxellois

*Nous, signataires de ce manifeste, sommes acteurs du monde associatif.
Pour y œuvrer, nous connaissons bien ce monde à la fois considérable et méconnu.*

Aujourd'hui, dans les programmes de gouvernement de la Région de Bruxelles – Capitale et de la Communauté Française, pointe l'idée d'un « Pacte associatif » destiné à mieux « reconnaître le rôle et la place de l'associatif dans une société qui doit, plus que jamais, répondre à un nouveau besoin de participation citoyenne ».

Cette idée correspond à nombre de nos attentes et nous ne pouvons que nous en réjouir, mais nous ne pouvons nous départir également d'une certaine prudence tant nous avons l'expérience d'une tendance à l'instrumentalisation de l'associatif par le pouvoir politique. Aussi, pour saisir pleinement la chance qu'un tel « Pacte » pourrait offrir, nous avons voulu résumer dans ce manifeste ce que nous considérons être nos apports, les enjeux et nos attentes au sein de notre Ville – Région.

Nous avons grandi. Nous sommes de plus en plus nombreux – permanents ou volontaires, selon les cas – à investir tous les aspects de la vie communautaire. Nous animons, assistons, éduquons, soignons, accompagnons, soutenons, gérons... dans des projets concernant la santé, l'enseignement, les problèmes sociaux, l'accès à l'emploi, la culture, le sport, l'environnement, l'urbanisme, la solitude, ... au bénéfice des jeunes, des personnes âgées ou handicapées. Nous nous faisons l'avocat des plus faibles et des étrangers, nous militons pour que soient préservés les droits et la dignité de personnes vulnérables...

Notre action témoigne qu'à l'opposé de la marchandisation et du désintérêt pour la chose politique, notre société continue à créer, organiser, nourrir et abriter une vie en commun riche, digne et équitable pour tous.

Nous avons mûri. Nous prenons progressivement conscience du rôle significatif que la société civile joue et est appelée à développer davantage dans les sociétés démocratiques contemporaines – et donc de nos responsabilités.

Nous contribuons largement, par notre engagement concret, par nos critiques, à la tension démocratique. Quelle serait l'épaisseur d'une démocratie qui se limiterait à vivre par procuration ?

Nous disposons, par notre travail de terrain, de puissants capteurs sensibles aux souffrances, aux besoins, aux attentes et aux projets qui apparaissent sans bruits et qui sans nous resteraient muets.

Nous pétrissons la complexité sociale et, par nos capacités de proposition, nous pouvons la rendre plus lisible par les autorités publiques.

Nous constituons une force économique non négligeable. La plupart des nouveaux emplois sont aujourd'hui créés dans le secteur non marchand et la communauté scientifique internationale attire de plus en plus l'attention sur l'importance du capital social – dont nous sommes le principal élément – dans tout développement économique.

L'extension des fonctions de la société civile est une réalité devenue mondiale. Or nous habitons l'une des principales capitales politiques et symboliques de notre planète, au grand carrefour culturel de l'Europe. Nous ne pouvons rester en retrait de cette responsabilité historique.

Le déploiement d'un monde associatif entraîne, tôt ou tard, la question de ses rapports avec le monde politique. Plusieurs pays qui nous entourent ont déjà fait cet effort de réflexion. S'il est sans doute illusoire et même nocif de tendre à évacuer toute tension ou conflits entre ces deux mondes, la réflexion doit néanmoins tenter d'en articuler les complémentarités en vue d'une meilleure efficacité sociale.

Le dialogue qui doit prochainement s'ouvrir en vue de la conclusion d'un « pacte associatif » nous semble donc opportun et lourd d'enjeux.

La qualité avec laquelle il se mettra en place sera pour nous primordiale. D'une part parce que nous ne pouvons imaginer qu'une matière aussi complexe et délicate puisse être maîtrisée en une après-midi, au cours d'une table ronde ; d'autre part, parce que cette qualité reflètera la volonté réelle des autorités politiques de laisser de côté toute forme d'instrumentalisation et d'envisager le monde associatif dans son autonomie.

Les enjeux principaux, vis-à-vis desquels nous croyons pouvoir développer un réel partenariat, nous semblent double.

- *les partenaires doivent concourir à l'approfondissement de la démocratie en laissant et ouvrant plus de place à la participation citoyenne. Une telle participation ne se décrète pas. Mais peuvent grandement contribuer à la stimuler une meilleure organisation des lieux de parole et une meilleure transparence des procédures juridique et administrative. Cela constitue en outre un excellent remède de fond contre la montée des extrémismes.*
- *Les partenaires doivent concourir à défendre les missions de service public et, dans un but autre que le partage des bénéfices, à créer du lien social et de la qualité de vie dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux, afin que l'économie de marché ne dégénère pas en société de marché mais, puisse, au contraire, permettre l'affirmation d'une plus grande solidarité.*

Manifeste pour un « Pacte associatif » bruxellois

Nous pensons que nous sommes en mesure d'apporter beaucoup dans un tel partenariat et que nous sommes capables de mettre en valeur des ressources importantes qui restent aujourd'hui en friche. Mais cela ne peut que rester lettre morte si les autorités publiques ne mettent pas en place une véritable politique associative - c'est-à-dire activent une vision qui n'envisage plus le monde associatif comme un processus secondaire mais comme une force à part entière, digne d'être déployée. Cela implique :

- *des financements structurels décents qui ne flirtent pas continuellement avec l'asphyxie et le découragement,*
- *une reconnaissance et un soutien accrus aux fédérations et plates-formes associatives*
- *un lieu de dialogue permanent,*
- *l'organisation pratique de la participation,*
- *la valorisation des carrières socio-culturelles,*
- *la reconnaissance du volontariat,*
- *la mise en place de dispositifs permettant de mieux comprendre, analyser et orienter les ressources associatives.*

Nous sommes convaincus que le monde associatif représente une force sociale dont les potentialités sont loin d'avoir trouvé leur pleine expression. Dans une période de marée basse des utopies sociales, cette conviction nous place devant nos responsabilités et notamment celles de mieux prendre conscience de notre identité et de mieux nous organiser. Il nous reste, par ailleurs, à poursuivre nos efforts pour instaurer, dans nos propres structures, les attitudes démocratiques que nous attendons des autorités publiques.

Nous, signataires de ce manifeste, l'adressons aux autorités politiques.

Nous partageons la vision qui y figure dans nos diversités et nous nous engageons sur cette base à affiner nos points de vue et à les coordonner.

Nous demandons également aux Gouvernements de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté française d'ouvrir sans tarder le dialogue qu'ils ont prévu dans leur programme ; nous nous déclarons prêts à y participer.

Signatures

Association francophone d'aide aux handicapés mentaux (AFrAHM), Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS), Coordination laïque de l'action sociale et de la santé (CLASS), Département social de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak, Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle (FÉBISP), Fonds contre les affections respiratoires (FARES), Inter-Environnement Bruxelles

...

(L'évolution de la liste des signataires peut être suivie sur <http://www.cbcs.be/>)

J'adhère / nous adhérons au Manifeste pour un « Pacte associatif » bruxellois.

Je le fais / nous le faisons :

O Au nom de l'association :

O En mon / notre nom.

Nom(s) Prénom(s).....

.....

.....

Adresse(s) mail pour le suivi de l'information

.....

Remplir. Copier / coller dans un courriel adressé à cbcs@misc.irisnet.be

Manifeste pour un « Pacte associatif » bruxellois : informations générales

Le manifeste est diffusé à la signature de toutes les associations et acteurs du monde associatif bruxellois,

Parce que « *le temps est venu de construire un nouveau partenariat entre les pouvoirs publics et les associations* », les Gouvernements de la Région de Bruxelles – Capitale et de la Communauté Française ont mis à l'agenda de leur programme la réalisation du « Pacte associatif »

Ce « Pacte » vise à « *créer les conditions d'une citoyenneté active, développer, encourager cette citoyenneté et placer la culture du débat au centre du processus démocratique* ».

Parce que, devant de tels enjeux, il est nécessaire et prudent d'affermir à la fois la position et l'identité du monde associatif, quelques associations – dont les noms figurent ci-dessous – ont pris l'initiative de rédiger ce manifeste. Elles appellent à y adhérer toutes les associations et acteurs du monde associatif qui partageraient le même point de vue.

Signatures

Association francophone d'aide aux handicapés mentaux (AFrAHM), Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS), Coordination laïque de l'action sociale et de la santé (CLASS), Département social de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak, Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle (FéBISP), Fonds contre les affections respiratoires (FARES), Inter-Environnement Bruxelles
(L'évolution de la liste des signataires peut être suivie sur <http://www.cbcs.be/>)

L'agenda est le suivant :

- lancement du manifeste début février 2005
- Recueil des signatures durant le mois de février
- Fin février, réunion d'information pour les signataires et formation d'un groupe de suivi
- Début mars, contacts média et remise du manifeste aux autorités politiques concernées

Des informations régulières seront fournies par les « Brèves du Bis », newsletter du CBCS.

www.cbcs.be/bisbreve.asp

Le texte du manifeste et toutes les informations pratiques s'y rapportant sont disponibles sur le site du Conseil Bruxellois de Coordination Socio-politique : www.cbcs.be. (onglet "documents de référence", dossier "pacte associatif bruxellois")

Des informations plus détaillées concernant le pacte sont également disponibles sur le site www.pacte-associatif.be de la Plate-forme Francophone du Volontariat.

Les adhésions au manifeste peuvent être envoyées à cbcs@misc.irisnet.be en utilisant le formulaire prévu à cet effet.

L'évolution de la liste des signataires peut être suivie sur www.cbcs.be

Important : nous vous demandons de relayer ce manifeste dans vos réseaux associatifs. L'enjeu vaut bien un clic !

CONTACT : CBCS, Avenue Voltaire 135, 1030 Bruxelles. Tél : 02.511.89.59. <mailto:cbcs@misc.irisnet.be>

J'adhère / nous adhérons au Manifeste pour un « Pacte associatif » bruxellois.

Je le fais / nous le faisons :

Au nom de l'association :

En mon / nos nom(s) propre(s).

Nom(s) Prénom(s).....

.....

Adresse(s) mail pour le suivi de l'information

.....

Remplir. Copier / coller dans un courriel adressé à cbcs@misc.irisnet.be